

FICHE D'INFORMATION LEGALE

En conformité avec l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF, la présente fiche, élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller, résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi de confier la mission et de vous faire assister par un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est référencé au registre unique de l'ORIAS (www.orias.fr), sous le numéro 13000621, et est adhérent de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) sous le numéro E001758.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

L'assurance responsabilité civile de votre conseiller est souscrite auprès de la compagnie COVEA RISKS avec un plafond de 1.200.000 euros dont le numéro de police est 113.516.461.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

L'ENTREPRISE

ATOUT CAPITAL FINANCE

SIREN: 508 149 614

APE: 7022Z

Siège: 164 boulevard Haussmann- 75 008 Paris

PARTENAIRES COMPAGNIES ET FOURNISSEURS

Partenaire représentant au moins 10% du CA: NEANT

Partenaire détenant au moins 10% du capital : NEANT

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Votre conseiller perçoit une rémunération au titre de son intervention composée d'honoraires fixes et/ou d'honoraires variables.

Sur demande votre conseiller peut vous fournir le détail des rétrocessions qu'il perçoit.

LITIGES OU RECLAMATIONS

Conformément à l'Instruction AMF n° 2012-07, ATOUT CAPITAL dispose d'une politique de traitement des réclamations des clients, accessible sur son site Internet : www.atoutcapital.com .